

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le Mardi Onze du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmery BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADELAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Meggza ALEXIS – MM. David LUTIN – Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS.

ETAIENT ABSENTS : M. Teddy BARBIN – Mme Wennie MOLIA (a définitivement quitté la séance) – M. Marcellin ZAMI – Mmes Marguerite MURAT – Sylvia HENRY (excusée ; pouvoir donné à Mme Jocelyne VIROLAN) – MM. Jules FRAIR – Patrice PIERRE-JUSTIN (a définitivement quitté la séance) – Mmes Jocelyne VIROLAN (a définitivement quitté la séance) – Ghylaine JEANNE (a définitivement quitté la séance).

.....
Date d'envoi de la convocation : 29 septembre 2023

Date d'affichage : 29 septembre 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 26

Absents : 9

Procurations : 0

Appelés à voter : 26

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame Meggza ALEXIS

.....
**DÉNOMINATION DU BÂTIMENT DE
LA CRÈCHE DE MANGOT**

CM-2023-7S-CAB-77

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes ;

**Vu l'avis favorable de la commission Culture, Patrimoine, Sport et Animation du
Territoire en date du 25 septembre 2023 ;**

Accusé de réception en préfecture
971-219711132-20231005-CM20237SCAB77-DE
Date de réception préfecture : 11/10/2023

Considérant la volonté de la municipalité de mettre à l'honneur des figures issues du territoire et de susciter auprès de ses administrés, un sentiment d'appartenance et de fierté Gosiérienne ;

Considérant la volonté de la municipalité d'associer les espaces publics communaux, au devoir de mémoire et de reconnaissance collective ;

Considérant que monsieur Grégoire COLLETIN, ancien combattant durant la Guerre d'Algérie, à l'origine de la création de la première MJC du territoire, puis directeur de plusieurs établissements scolaires du Gosier et notamment de l'école Georges MARCEL à Mangot, 4e adjoint au Maire du Gosier, de 1977 à 1989, est une figure multi casquettes de notre commune, ayant contribué pendant plus de trente ans, au développement éducatif de nombreux Gosiériens et à l'accompagnement de la jeunesse du territoire ;

Considérant que la municipalité souhaite l'honorer pour sa carrière, ainsi que pour son implication associative, au service des enfants et des jeunes du Gosier ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 23 voix pour ; 2 abstentions et 1 non votant

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer le nom de monsieur Grégoire COLLETIN au bâtiment de la crèche de Mangot.

Article 2 : D'autoriser le maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le	11 OCT. 2023
Et publication ou notification le	12 OCT. 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 5 octobre 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

- Meggza ALEXIS -